

Vivre chez soi autonome et en toute sérénité

Fixée en 2023, le 17 mars célèbre la Journée nationale des aides à domicile, un métier foncièrement humain



Créé en 1971, le Service d'aide à domicile et d'accompagnement à domicile (SAAD) du CCAS de Villeparisis est devenu [Service autonomie à domicile](#) (SAD) en janvier 2025. « Notre engagement a toujours été d'offrir un service de qualité, pour permettre aux bénéficiaires de vivre sereinement chez eux », explique Véronique Joyez, directrice du SAD. « Nous offrons un service encore plus personnalisé et humain, en nous adaptant au plus près aux besoins et aux désirs des bénéficiaires ». Ce service vise à favoriser le maintien de l'autonomie de chaque personne âgée, « les interventions ne se limitent plus aux tâches domestiques et à l'aide aux actes de la vie quotidienne.

Elles intègrent un véritable accompagnement personnalisé, dans une approche plus préventive et inclusive ». 151 habitants sont soutenus par une équipe compétente de 16 personnes, qui interviennent du lundi au samedi matin, avec bienveillance et écoute : ménage, préparation des repas, accompagnement aux courses, aide aux déplacements ou administrative, jeux et soutien moral.





<http://www.youtube.com/watch/mA4EEkYZK4I>
Contact

01 64 27 92 22